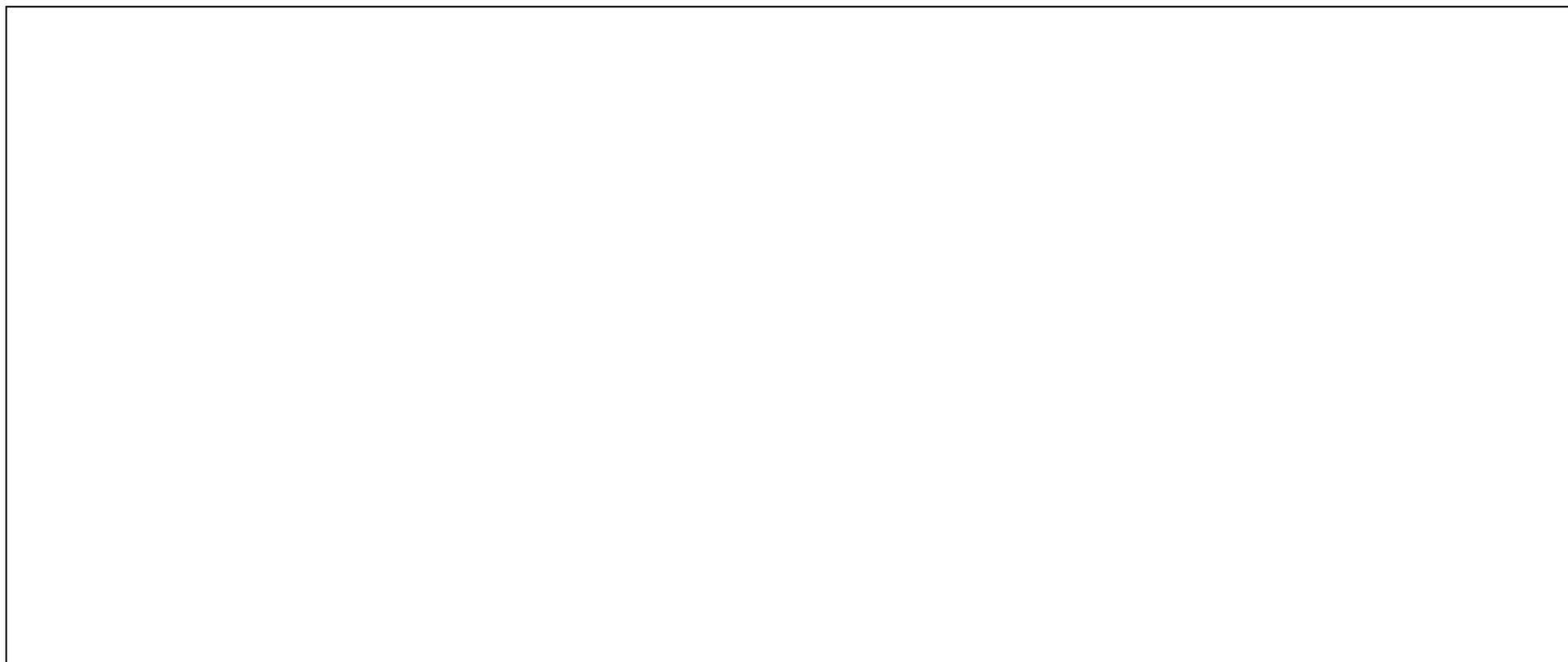


## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2012-2016 – Collège – Lycée

Nom de l'établissement : .....

### I - Problématique(s) retenue(s) à l'issue du diagnostic 2012 s'appuyant sur l'analyse de la fiche synthèse

Document à joindre : fiche synthèse (intranet > rubrique infocentre > indicateurs > tableaux de bord > fiche synthèse)

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying the central portion of the page. It is intended for the user to provide the requested information.

## II - Présentation des axes du projet 2012 – 2016 (fiche à reproduire pour chaque axe)

**Important** : pour ce qui concerne les collèges, un axe au moins devra obligatoirement être commun avec les écoles du secteur dans le cadre de l'école du socle (voir pages 4 à 7 : les mêmes pages se retrouvent dans la maquette du projet d'école – Annexe 1). Pour ce qui concerne les lycées, un axe au moins devra obligatoirement être commun avec les collèges dont les élèves s'orientent majoritairement dans le lycée de « secteur ».

### Présentation des axes

**AXE N° 1** : .....

**En quoi l'axe répond-il à la problématique exposée page 1 ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Déclinaison de l'axe n° ... : (rappel du titre) .....

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Effets attendus</b>	<b>Indicateurs 2012 retenus</b>	<b>Perspectives de mise en œuvre</b> (dispositifs, actions, structures, offre de formation ...)

## Guide pour la rédaction de l'axe 3

### *Axe 3 – École du socle : de l'école au collège*

#### Les textes réglementaires

##### Scolarité du socle commun - Continuité pédagogique

###### Circulaire n° 2011-126 du 26-8-2011

La liaison entre l'école et le collège, dont l'importance est désormais reconnue par tous les acteurs, s'est enrichie au fil des années et s'est ancrée dans les pratiques habituelles des équipes pédagogiques des écoles et des collèges.

Elle est aujourd'hui un des moyens de mettre en œuvre l'école du socle commun. De nombreuses circonscriptions et de nombreux collèges ont engagé une réflexion commune souvent coordonnée aux niveaux départemental et académique qui génère des actions de qualité pour améliorer la continuité de la scolarité obligatoire, en s'appuyant sur des cultures professionnelles différentes mais complémentaires.

Il importe d'accompagner les équipes pédagogiques des premier et second degrés dans la mise en œuvre d'une action pédagogique commune qui permettra à chaque élève de réussir sa scolarité au collège et de la poursuivre au lycée.

###### *Mise en place de projets inter-degrés pour partager les cultures pédagogiques*

Les cultures pédagogiques se partagent en se rencontrant. Les équipes de direction des collèges, les IEN et les IA-IPR veilleront à piloter les échanges et la concertation auxquels ils apportent leur expertise.

Pour renforcer la cohérence nécessaire entre l'école et le collège, il convient d'inciter à travailler en commun sur les évaluations de CM2, élaborer des objectifs ou des méthodes communes pour l'apprentissage et l'évaluation, effectuer un suivi des élèves en difficulté, participer à des stages conjoints premier et second degré, à des rencontres la au moment de prérentrée.

L'élaboration et la réalisation de projets communs (travail de liaison en expression écrite ou orale, défis, expositions, sorties) sont à encourager, ainsi que les activités qui, tout au long de l'année, prennent appui sur les ressources pédagogiques du collège (salles de sciences, CDI, gymnases, etc.).

#### Le principe général

Dans la logique d'un parcours scolaire qui conduit l'élève de la petite section de l'école maternelle au baccalauréat une réflexion orchestrée entre les différents acteurs des passages inter-cycles et inter-degrés concernés est une composante centrale de notre système éducatif.

A la fois ruptures, rituels, étapes, ces passages constituent des repères évidents dans la scolarité de tout élève installés depuis longtemps dans la culture des familles.

Il s'agit d'identifier, et de consolider si nécessaire, les apprentissages fondamentaux prédictifs d'une poursuite harmonieuse du parcours de l'élève et de dissiper tout implicite dans les nouvelles règles scolaires, susceptibles de le fragiliser.

## Définition

**AXE 3 : Ecole du socle : de l'école au collège.... Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages au-delà des nécessaires ruptures**

### Éléments de réflexion à partager

#### ■ De la maternelle au CP :

- ▶ Lire et assurer les continuités à travers les modalités de travail, les outils transmis et communs, l'utilisation des évaluations conduites...

#### ■ De l'école au collège :

- ▶ Partager les résultats des élèves, à partir des paliers du socle en s'appuyant sur les évaluations nationales.
- ▶ Mettre en cohérence les modalités de l'évaluation des élèves au quotidien.
- ▶ Identifier les ruptures sur lesquelles il faut agir pour améliorer la fluidité du parcours des élèves : **rôle et place des parents, supports d'enseignement, exigences** (rapidité d'exécution, devoirs à la maison, autonomie...)

## Liaison maternelle/élémentaire

**Étape 1** : Effectuer les bilans des projets de l'école maternelle et de l'école élémentaire

**Étape 2** : Au cours d'un conseil des maîtres commun, partager un diagnostic concerté et sélectionner les indicateurs les plus pertinents pour constituer les références des actions.

**Étape 3** : Inscrire dans les projets 2012-2016 un nombre limité d'actions complémentaires ou communes qui servent des objectifs ciblés, prioritaires, notamment la structuration de la langue orale et l'enrichissement du lexique.

**Étape 4** : Dès le début du projet et pour sa durée, prévoir le dispositif d'évaluation de l'effet de ces actions sur la continuité pédagogique ainsi que le calendrier des temps de concertation

### Indicateurs à partager :

- Le bilan de compétences fin de GS
- La validation du Palier 1

Approche qualitative :

- La prise en compte de la progressivité des apprentissages ; modalités de travail, emploi du temps de l'élève, organisation de l'espace...
- Les outils partagés ou transmis.

## Liaison école/collège

**Étape 1** : Effectuer les bilans des projets d'écoles et d'établissement en cours, dans chaque école ou établissement.

**Étape 2** : Réaliser un document synthétisant les indicateurs qui suivent

Au cours d'une réunion commune, procéder à un diagnostic concerté en sélectionnant les indicateurs les plus pertinents qui constitueront les références des actions.

Indicateurs à partager :

- Environnement local
  - ▶ L'évolution des CSP défavorisées
  - ▶ Le taux des boursiers
- Résultats des élèves de l'École du socle
  - ▶ Les résultats aux évaluations nationales
  - ▶ Les taux de validations des compétences des paliers du socle
  - ▶ Le taux de réussite au B2i
  - ▶ Le taux de réussite au niveau A1 en langue
  - ▶ La fluidité des parcours du CE1 à la 3<sup>ème</sup>
- Les dispositifs partagés
  - ▶ Nombre de PPRE passerelle
  - ▶ Nombre de RAN réalisés au collège

*Cette liste pourra être complétée par tout autre indicateur que les équipes enseignantes jugeront pertinent, au regard de l'environnement local.*

**Étape 3** : Inscrire dans les projets 2012/2016 un nombre limité d'actions complémentaires ou communes qui servent des objectifs ciblés et partagés.

**Les écoles et le collège**, dans une perspective d'acquisition progressive des trois paliers du socle commun de connaissances et de compétences, détermineront des actions communes écoles/collège et/ou complémentaires.

Les actions pourront porter sur :

- l'articulation des apprentissages
  - ▶ les modes d'évaluation, la progressivité des apprentissages
  - ▶ les choix de remédiation visant à réduire les écarts éventuellement constatés ; PPRE Passerelle
  - ▶ le travail personnel de l'élève (temps scolaire et hors scolaire) ....

*Par exemple sous la forme de participations croisées au conseil de maître de fin de cycle 3 et au conseil de classe de sixième, de visites croisées d'enseignants, de temps de réflexion partagé)*

- l'élaboration d'outils communs (*par exemple livret d'accueil pour les nouveaux élèves, terminologie partagée en grammaire...*).
- des actions et projets communs : rencontres ou initiatives ponctuelles (par exemple, défis lecture, rallyes mathématiques, participation à des manifestations), projets communs avec production partagée, ateliers culturels ou scientifiques...
- l'appropriation des espaces d'un cycle à l'autre (minimiser les effets de rupture).

**Étape 4.** Dès le début du projet et pour sa durée, **prévoir** l'évaluation de l'effet de ces actions sur la continuité pédagogique, et le calendrier des temps de concertation.

### **Définir un axe collège /lycée**

Pour ce qui concerne les lycées, un axe au moins devra obligatoirement être commun avec les collèges dont les élèves s'orientent majoritairement dans le lycée de « secteur ».